

BUREAU DE LA CONVERSION ET DES LITIGES MINIERS

ANNEXE : LISTE PUBLIQUE DES TITRES EXPIRÉS

DATE : Le 16 juillet 2012

PAGE : 1 de 1

RÉGION DE : Rouyn-Noranda

La décision ministérielle 32-21055 révoquant la concession minière n° 485 située dans le canton de Joutel (Feuillelet SNRC 32E/08), deviendra exécutoire le 14 août 2012.

Ce territoire sera disponible à la désignation sur carte selon les délais prévus à l'article 288 de la *Loi sur les mines* (L.R.Q., c. M-13.1), sauf s'il y a appel en vertu de l'article 295 de la *Loi sur les mines*.

PRÉPARÉ PAR: Briette Simone

APPROUVÉ PAR: [Signature]

DATE: 16 juillet 2012